

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-19 OFFICIER – Adjoint infrastructure

Unité d'affectation : Bureau interface du soutien maîtrise de l'activité (BISMA)
Base aérienne 118 – Mont-de-Marsan

Description du poste

UNITÉ

Le bureau interface du soutien maîtrise de l'activité (BISMA) est en charge du contrôle interne et pilotage de la performance au profit du commandant de la Base aérienne.

POSTE

L'adjoint infrastructure du BISMA est chargé d'intégrer le soutien infrastructure à la base aérienne en disposant d'une capacité de maîtrise d'ouvrage. Cela se traduit par les actions suivantes :

- contrôle externe des réalisations : service fait/satisfaction du besoin ;
- contrôle la bonne exécution du plan d'exploitation et de maintenance des installations opérationnelles ;
- mesure la performance du soutien infrastructure de la base aérienne ;
- coordonne les actions du SID et les activités de la base aérienne ;
- supervise l'avancement des opérations au travers de tableaux de bord ;
- participe à la revue finale de clôture, en tant que coordonnateur local de projet ;
- initie et rédige des expressions du besoin infrastructure ;
- prépare et propose une priorisation du répertoire des projets infrastructure de la base aérienne.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine scientifique ou technologique en génie civil ou électrotechnique.

EXPÉRIENCES ÉVENTUELLES

- expérience en entreprise BTP appréciée mais non obligatoire.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- connaissances en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en BTP et / ou électrotechnique ;
- qualités rédactionnelles ;
- bonne aisance relationnelle, travail en équipe ;
- connaissances de base de la langue anglaise (écrite et parlée).

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et sections d'information et de recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO.
(préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.460 € net (à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.740 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.950 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.